

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Deuil-La Barre, patrimoine, sport et nature au cœur de notre ville

À l'heure où certains choisissent de réduire le débat public à des attaques, nous préférons consacrer ces lignes à ce qui fait la force de Deuil-La Barre : son cadre de vie, son dynamisme, son patrimoine. Chacun appréciera la différence de ton. Pour notre part, nous choisissons de mettre en avant ce qui unit et doit rendre fier les Deuilloises et Deuillois.

En effet, notre ville a obtenu plusieurs distinctions nationales et régionales qui confirment la qualité du travail accompli collectivement. Des services municipaux aux associations, en passant par les habitants qui s'impliquent au quotidien, ces labels sont une reconnaissance pour tous.

Le jury national « Villes et Villages Fleuris » a confirmé en juillet le maintien de la troisième fleur de Deuil-La Barre. Cette récompense valorise l'effort collectif constant pour embellir la commune, préserver la nature en ville et améliorer le quotidien des habitants.

La Ville a également obtenu pour 2025 le renouvellement du label « Ville Active et Sportive », avec deux lauriers. Cette reconnaissance nationale salue une politique sportive dynamique, inclusive, ouverte à toutes les générations et vecteur de cohésion sociale.

Enfin, après la labellisation de la Salle des Fêtes en 2024, **l'Hôtel de Ville a lui aussi été labellisé « Patrimoine d'intérêt régional » par la Région Île-de-France.** Conçu en 1935 par l'architecte Louis Ponsin, ce bâtiment illustre la capacité de notre commune à préserver son histoire tout en affirmant une identité moderne et attractive. Nous fêterons d'ailleurs les 90 ans de ce bel édifice « art déco » les 15 et 16 novembre prochain. Nous vous invitons à venir le découvrir ou le re-découvrir !

Ces distinctions ne sont pas anecdotiques : **elles replacent Deuil-La Barre au centre des regards, bien au-delà des frontières communales.** Elles montrent que notre ville avance, qu'elle est reconnue pour sa qualité de vie, son dynamisme et son patrimoine.

Pour finir, je souhaite aborder un sujet d'actualité. Les maires sont régulièrement sollicités par des associations pour fournir des informations sur leurs frais de mandat. A Deuil-La Barre, le Directeur Général des Services a répondu à une demande de l'association Open Knowledge France en précisant que Madame le Maire ne fait pas de notes de frais et ne dispose pas de carte bancaire professionnelle. Elle a également choisi de ne pas faire voter au conseil municipal une délibération lui attribuant un budget pour ses dépenses personnelles.

Muriel SCOLAN et l'équipe « Vivons Notre Ville »

 @muriel.scolan

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Une modification du Plan Local d'Urbanisme qui interroge

Une enquête publique (EP) concernant un projet de modification du PLU dont les règles régissent l'aménagement de la commune s'est achevée le 3 octobre dernier.

Certaines dispositions de ce projet ne manquent pas de poser questions :

- Une dérogation est ainsi établie en zone N (comme Naturel- normalement inconstructible) de la côte de Deuil pour l'extension de constructions existantes et la construction de piscines privées dans certaines conditions. Cette disposition ne concernerait respectivement que 14 et 4 « unités foncières ». En réalité, elle pourrait, par ricochet, mais aussi par le précédent qu'elle créerait, mener au grignotage de cette zone naturelle remarquable sauvegardée de haute lutte de sa destruction par l'avenue du Paris (BIP) l'an dernier. **Ce secteur doit pour nous être, au contraire, sanctuarisé.**

- Une servitude est instaurée sur le secteur du Moutier. Les propriétaires concernés ont malheureusement découvert cette servitude dans les documents de l'EP sans aucune communication préalable sur les contraintes associées et la nature du projet envisagé.

- Certaines maisons ou bâtiments sont classés à protéger sans que les propriétaires n'en eurent, semble-t-il, été avertis préalablement.

De façon générale, comme nous le prônons depuis le début de notre mandature, l'aménagement de notre ville doit se faire dans l'information et le dialogue sans mettre ses habitants devant le fait accompli, comme c'est le cas depuis de longues années.

Vous retrouverez l'ensemble de nos remarques sur notre site internet.

Augmentation du trafic aérien : ADP persiste et signe

A l'issue de la concertation publique menée au printemps dernier, Aéroports de Paris a confirmé son projet d'aménagement devant conduire à une augmentation du trafic aérien de près de 20% d'ici 2050.

Seul élu deuillois et communautaire présent (avec le député de la 7ème circonscription) lors de la réunion de restitution du bilan de concertation, Vincent GAYRARD a fustigé la fuite en avant d'ADP au détriment du climat et de la qualité de vie des habitants de notre commune et de Plaine Vallée.

Semaine bleue

Ce sont de belles et riches rencontres humaines que nous avons eues au long de la semaine bleue, au travers du programme proposé par la ville. Une mention spéciale pour les résidences de la Sablonnière et de Victor Collet où la bonne humeur et la convivialité sont de mise. « Vieillir est une chance pour tous les âges ».

Vos 6 élus **EDLB** (Vincent Gayrard, Vanessa Challal-Pereira, Thierry Mérel, Marie-Christine Haudry, Larbi Legroune et Aurélie Juving Spielmann) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », www.ensemblepourdeuillabarre.fr ensemblepourdeuillabarre@gmail.com



Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Pour un quartier Nord tourné vers le bien-vivre !

Au Nord de Deuil-la-Barre, autour du Lac Marchais, de la Côte et de Blancport, se dessine un quartier parmi les plus emblématiques de notre ville. Niché entre coteaux verdoyants et zones pavillonnaires, il incarne un idéal recherché par beaucoup. Pourtant, derrière cette apparente quiétude, les habitants partagent une aspiration commune : transformer ce quartier résidentiel en un véritable espace de vie, de rencontre et de respiration. **Au-delà des nécessaires travaux de voirie ou d'entretien**, le défi du quartier Nord réside dans la reconnexion entre les habitants, la nature et les services de proximité. Nous bénéficions de reliefs, jardins et espaces préservés, sublimés par le travail remarquable de l'association « **Les Sentiers de la Côte** », qui s'engage avec passion, comme dernièrement avec la réhabilitation du sentier de la Porte Rouge. Pourquoi ne pas imaginer davantage de parcs accessibles, des promenades paysagères reliant davantage les sentiers du Lac Marchais à ceux de la Côte ? Pourquoi ne pas créer des "îlots de fraîcheur" avec bancs, arbres et jeux pour enfants, là où s'étendent aujourd'hui des zones minérales ?

Cette ambition ne peut se concrétiser sans une vigilance accrue face aux projets de modification du PLU, qui menacent la préservation des zones naturelles. Ces espaces, garants de la biodiversité et du bien-être des habitants, doivent rester intouchés pour préserver l'âme verte du quartier. Le bien-vivre, c'est aussi le lien social. Le quartier manque encore de lieux de convivialité : une maison de quartier, une aire sportive, un café associatif ou un espace culturel partagé. Ces structures, légères mais essentielles, favorisent les rencontres, renforcent le sentiment d'appartenance et permettent à chacun de s'approprier son environnement. De même, des commerces de proximité, des services médicaux ou des points de rencontre intergénérationnels limiteraient les déplacements et dynamiseraient la vie locale.

La fermeture du PN4 en 2027 offre une opportunité unique d'aménager un quartier alliant logements accessibles, espaces verts, équipements publics et mobilités douces, respectant l'identité du Nord. **Cela exige une concertation immédiate avec les habitants pour équilibrer le développement et la qualité de vie.** Le succès repose sur l'écoute active et des démarches participatives. Le quartier du Lac Marchais, de la Côte et de Blancport peut incarner un équilibre entre urbanité, nature, calme et vitalité. À nous de le construire avec audace et bienveillance.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard, conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
 LIBRESADEUIL  libresadeuil /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com